

# LA RÉUNION : PLACE AU DIALOGUE, PLACE À L'ÉGALITÉ

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 23 NOVEMBRE 2018

La Réunion connaît une nouvelle crise sociale aiguë. Les causes en sont connues de longue date : chômage structurel, inégalités croissantes, jeunesse désœuvrée... Les politiques publiques ne sont pas parvenues à réduire la fracture d'une société à deux vitesses, à enrayer le chômage massif frappant en particulier les jeunes, à remédier aux situations de pauvreté et de précarité qui touchent une majorité de Réunionnais. Ce sentiment d'abandon et de colère a conduit à des actes délictueux hautement préjudiciables dans divers quartiers des villes réunionnaises.

S'ajoutant aux difficultés structurelles, les dernières mesures gouvernementales ont rabaissé, sans les compenser, différentes dispositions spécifiques destinées à soutenir l'activité et à promouvoir des emplois aidés, avec un effet immédiat ressenti par de nombreux ménages sur leur pouvoir d'achat, compte tenu du coût de la vie dans l'île. La seule diminution des contrats aidés a touché dix-huit mille personnes et, indirectement, quelque quarante mille familles ont vu leur précarité accrue.

Parallèlement, la loi Égalité réelle outre-mer du 28 février 2017, votée à l'unanimité par la représentation nationale, n'est toujours pas appliquée. Les contrats de convergence prévus par la loi, qui devaient être signés « *au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2018* », ne l'ont pas été, de sorte que les programmations permettant le rattrapage des investissements de l'État ne sont pas définies ni mises en œuvre.

Sur place, des convergences se font jour entre les forces politiques, syndicales, associatives, religieuses, pour construire les mesures immédiates pouvant conduire à une sortie de crise fondée sur « un modèle propre de développement durable pour parvenir à l'égalité », prenant en compte et les contraintes structurelles de l'île, et la nécessaire solidarité pour l'égalité outre-mer.

La section de la Réunion de la Ligue des droits de l'Homme a adressé en ce sens une lettre au président de la République et a proposé d'animer une plateforme de médiation. Quand l'ordre social est injuste, l'ordre public ne peut durablement être la réponse du gouvernement. Il est temps que la violence laisse la place au dialogue et que celui-ci débouche sur des perspectives concrètes pour les jeunes et les familles de La Réunion.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

